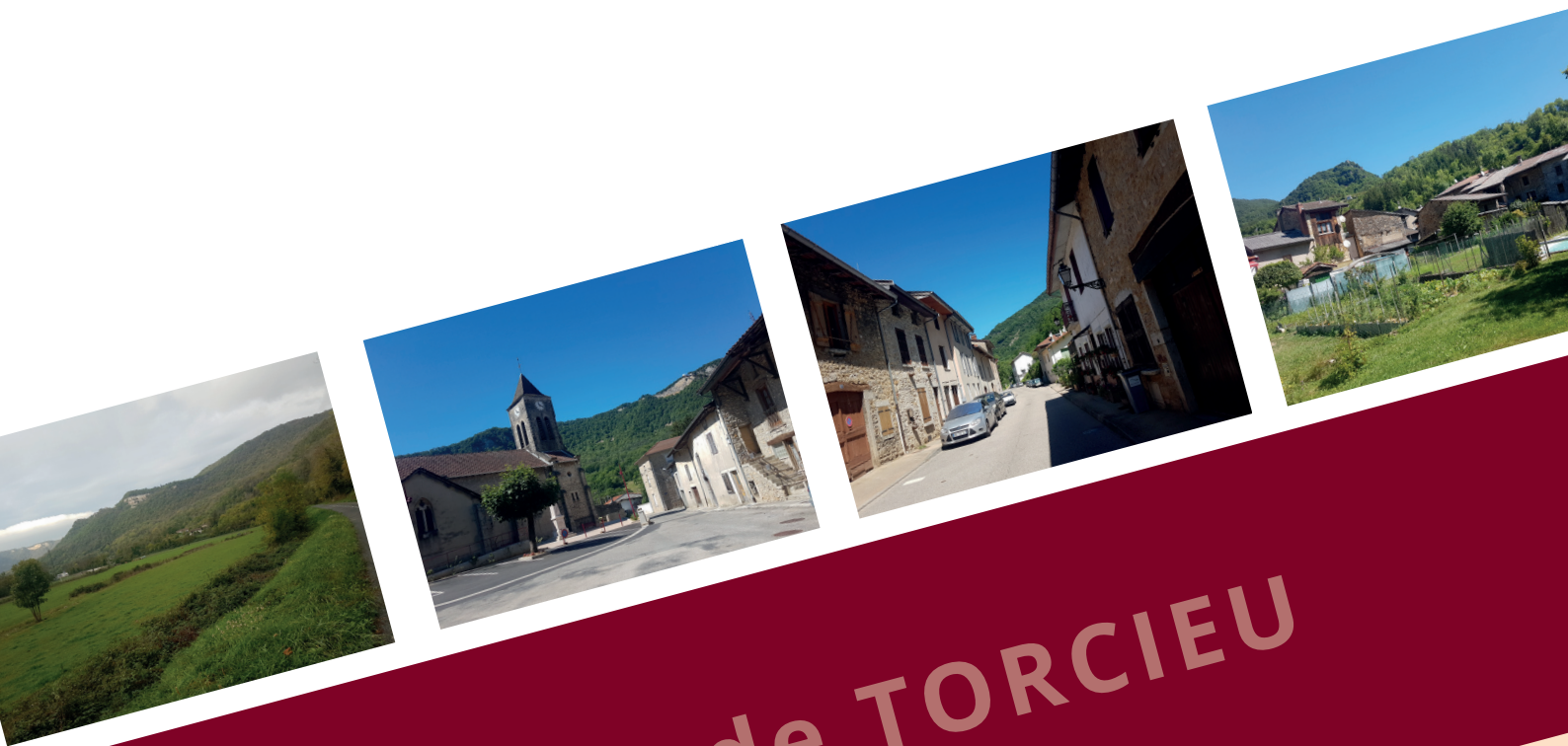




commune de TORCIEU

Plan Local d'Urbanisme

5.2 - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

PROJET ARRÊTÉ PAR DÉLIBÉRATION DU : 28 AVRIL 2025
PROJET APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU : 24 NOVEMBRE 2025

Le droit de préemption urbain s'applique à l'ensemble
des zones urbaines «U».